



Compte-rendu du CTA du 17 janvier 2018



Fermeture d'agences comptables

En réponse aux interrogations formulées dans notre déclaration préalable sur les fermetures envisagées, un nouveau groupe de travail se réunira prochainement.

1. Retraits d'emplois administratifs à la rentrée 2018

En 2017 notre académie avait supprimé 9 emplois, la volonté gouvernementale actuelle de ne plus « sanctuariser » notre ministère conduit à un doublement des suppressions.

Notre académie devra rendre **19 emplois** administratifs de catégories C répartis comme suit :

- 12 emplois en EPLE
- 7 emplois en service

La répartition précise fera l'objet d'un groupe de travail pour une validation en mars lors du prochain CTA pour les EPLE et CTSA pour les services académiques.

2. Régime indemnitaire (RIFSEEP) voir les documents joints

- **IFSE des fondés de pouvoir**

Le régime indemnitaire (IFSE) des fondés de pouvoirs en agences comptables (catégorie A ou B) est aligné sur celui des adjoints gestionnaires.

La fonction a été classée ainsi :

- . en groupe 3 pour la catégorie A avec un montant de 644 € mensuels
- . en groupe 1 pour la catégorie B avec un montant de 459.5 € mensuels

- **Filière ITRF**

Le RIFSEEP entre en vigueur pour les personnels de la filière ITRF au 01 09 2017.

Les documents joints déterminent pour chaque corps les groupes de fonction, les fonctions exercées et les planchers et plafonds académiques annuels.